

**COMPTE RENDU**  
**COMITE SYNDICAL TOURAINE PROPRE**  
**MARDI 20 JUIN 2023 – 18H**  
**MAIRIE**  
**37360- SEMBLANCAY**

**Convocations transmises par voie électronique le 13 juin 2023**

**Nombre de délégués titulaires présents : 15**

**Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 1**

**Nombre de délégués suppléants à voix non délibérative présents : 0**

**Nombre de pouvoirs attribués : 4**

**Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 19**

**Nombre de titulaires en exercice : 26**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mmes BOULOZ, DEGRAVE, PLOQUIN, TILLIER et VIALLES

MM. ARNOULD, COHEN, DROUET, GERARD, LALOT, LUANCO, MASSARD, MEREAU, ROUX et TRYSTRAM

**ETAIENT EXCUSES :**

Mme GAULTIER, GINER, HALLARD, MOUSSET, SUARD

MM. BABARY, EHLINGER, FORGEON, LOUAULT, MARAIS, MORETTE, SEBAOUN, VALLEE

**POUVOIRS :**

- ✓ Mme GAULTIER donne pouvoir à M. COHEN ;
- ✓ Mme MOUSSET donne pouvoir à M. DROUET ;
- ✓ M. MORETTE donne pouvoir à M. LALOT ;

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. GERARD

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

**Touraine Propre** : Mmes AROCHE et GUENEE, MM. CHAUSSARD et NAVARD

*Conformément aux statuts du syndicat Touraine Propre, les délégués de Tours Métropole Val de Loire disposent chacun de 3 voix. Pour les autres territoires, ils disposent chacun de 2 voix.*

- ❖ Les comptes rendus des comités syndicaux du 28 mars et du 11 avril 2023 sont adoptés à l'unanimité.

## **INFORMATION TRAITEMENT OM**

### **POINT 1 - Concertation Traitement**

M. le Président explique, dans le cadre de la **stratégie départementale de traitement des déchets**, qu'une concertation doit avoir lieu pour préparer l'implantation de nouvelles installations de traitement sur le territoire de Tours et de Chinon.

Il est recommandé que cette concertation soit accompagnée par la **Commission nationale du débat public (CNDP)**. Pour ce faire, une saisine de la CNDP doit être effectuée afin que notre dossier soit étudié par la CNDP. Ce dossier sera porté par Touraine Propre, Tours Métropole Val de Loire ainsi que par le groupement des 4 communautés de communes du Chinonais : CCCVL, CCTV, CCTVI et CCLST.

Cette saisine nécessite l'envoi d'un **courrier signé** par les porteurs du projet ainsi que d'un **dossier (10 pages)** relatif au contexte de la demande qui sera rédigé par Touraine Propre. Le courrier de saisine et le dossier doivent être envoyés **au plus tard le 23 juin 2023** pour pouvoir être étudié à la commission CNDP du 5 juillet.

Suite à cette saisine, la durée du processus de concertation est estimée à environ 8 mois. Le projet pourrait ainsi être autorisé **dès avril 2024**.

M. NAVARD relate que l'animation de cette concertation, initialement estimée à environ **120 000€**, devrait pouvoir être menée à des coûts inférieurs. Il donnera lieu à une **cotisation supplémentaire des adhérents de Touraine Propre calculée sur le nombre d'habitants**.

Mme AROCHE précise qu'une consultation a été lancée auprès de plusieurs prestataires en ce qui concerne l'animation.

M. DROUET souhaite en savoir davantage sur le rôle d'un garant.

M. le Président lui explique qu'il s'agit d'un professionnel nommé par la CNDP afin de garantir une concertation neutre et indépendante.

M. TRYSTRAM propose, au sujet de la cotisation supplémentaire, de la répartir sur les budgets 2023 et 2024.

## **FINANCES, ADMINISTRATION GENERALE ET RESSOURCES HUMAINES**

### **POINT 2 – Vote des subventions AAP 2023 n° 1 et virements crédits n° 1**

Mme AROCHE rappelle que, lors du vote du BP 2023, une somme de 10 000 € avait été inscrite pour le vote des subventions dans le cadre de l'appel à projets.

Mme VIALLES annonce que la Commission, réunie le 18 avril et dont elle est membre, propose au Comité syndical, les subventions suivantes :

<b>APPEL A PROJETS 2023</b>		
	<b>Projet</b>	<b>Montant</b>
Beaulieu les Loches commune	Cimetière - valorisation sur place des déchets organiques ( fleurs, plantes )	600 €
CCTEV	Expérimentation compostage partagé dans les écoles	1 800 €
Asso Terre de Son	Cheval de trait pour les déchets et achat vélo cargo	3 000 €
VELOOP	Réemploi, remise en état de vieux vélos	1 000 €
LA BOITE d'A COTE	Bléré -matériel - territoire Emploi pour tous	1 000 €
VERS DE TOURS	Achat vêtements spéciaux pour collecte et andains	1 000 €
PRECIOUS PLASTIC	Jeu des 7 familles-typologie plastiques	1 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>9 400 €</b>

**TOURAINE PROPRE**  
**DBM n° 1**  
**20/06/2023**

<b>FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>			
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant</b>
6574-020-AG	subv Asso	AAP1-2023	- 2 400,00 €
657348-020-AG	Subv Commune Beaulieu Les Loches	AAP1-2023	600,00 €
657358-020-AG	Subv Touraine Est Vallées	AAP1-2023	1 800,00 €
6256-020-AG	Missions		50,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>50,00 €</b>

<b>FONCTIONNEMENT RECETTES</b>			
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant</b>
7588-020-AG	Pdts divers gest° courante	Prélèvt à la source IR	2,00 €
7788-020-AG	Pdts exceptionnels		48,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>50,00 €</b>

<b>INVESTISSEMENT DEPENSES</b>			
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant</b>
205-O20-AG	Concessions et droits similaires		- 2 239,20 €
20251-O20-AG	Concessions et droits similaires		2 239,20 €
2184-O20-AG	Mobilier		1 000,00 €
2188-O20-AG	Autres Immo corporelles		- 1 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>0 €</b>

Ces votes de subvention et cette décision budgétaire modificative correspondante sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

### **POINT 3 – LIGNE DE TRESORERIE COMPLEMENTAIRE**

Mme AROCHE annonce qu'à ce jour la subvention de l'ADEME pour l'AMO (70 000 €) n'a pas encore été encaissée alors que les prestataires ont été réglés. De plus, les délais de paiement par le Trésor Public des participations peuvent être longs (1.5 à 2.5 mois). De fait, le syndicat peut se retrouver confronté à des besoins ponctuels de trésorerie.

En décembre 2022, et pour une durée d'une année, une ligne de trésorerie avait été ouverte auprès du Crédit Mutuel du Centre, pour un montant de 100 000 €.

Elle devrait normalement suffire mais un besoin ponctuel peut surgir.

Il est donc proposé d'autoriser M. le Président à souscrire (le plus tardivement possible) une ligne de trésorerie auprès d'un établissement bancaire aux conditions les plus intéressantes possible pour un montant de 40 000 € (ou 50 000€ selon besoins).

A l'unanimité, le Comité syndical autorise M. le Président à souscrire une ligne de trésorerie d'un montant maximal de 40 000 €, pour une durée d'une année, le plus tardivement possible dans l'année et quand la première ligne actuelle de 100 000 € sera proche du déblocage total (de l'ordre de 90 000 €).

### **POINT 4 – RECRUTEMENT**

M. le Président explique que les contrats de Mathis Navard (31 octobre) et de Lucie Guenée (7 novembre) arrivent à leur terme à l'automne prochain. La question de l'embauche d'un(e) apprenti(e) niveau licence est en cours de chiffrage.

### 1- Apprenti(e)

Un premier entretien s'est déroulé le 12 juin dernier avec une candidate étudiante en BUT Génie biologique parcours Sciences de l'Environnement et Ecotechnologies.

### 2- CDD 6 mois

Lors de la réunion du 13 juin, le Bureau a proposé la création d'un ETP supplémentaire en CDD renouvelable de 6 mois à compter de septembre -octobre 2023.

Les missions porteront sur la communication générale du syndicat mais aussi sur l'accompagnement de la concertation PLPDMA et la consultation « traitement des déchets en Indre-et-Loire » (communication...).

A cela, pourront éventuellement s'ajouter des missions relevant de la réduction à la source des déchets.

M. TRYSTRAM propose qu'une ouverture de poste soit réalisée immédiatement pour un chargé de mission en CDD renouvelable de 6 mois.

Mme AROCHE demande à ce que les missions de ce CDD soient clairement redéfinies.

A l'unanimité, le Comité syndical décide de la création de poste d'une apprentie de niveau bac +3 (qui commence en L3), à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour une durée d'une année et de la création de poste d'un CDD renouvelable de 6 mois portant sur la communication du syndicat et les missions évoquées ci- dessus.

## **POINT 5 – DONNE ACTE**

### **Conventions Gobelets**

- Festival des roses (Chédigny) – 28 et 29 mai – 800 gobelets
- CPAM de Tours – 22 juin – 500 gobelets
- Ecole Molière (Tours-TMVL) – 23 juin – 350 gobelets
- Ecoles Roland Engerand (St Cyr - TMVL) – 23 juin – 1000 gobelets
- Le Python Fêtard (TMVL) – 24 juin – 600 gobelets

### **Conventions Bornes Livr'Libre**

- Jardin des Pommiers – Joué-lès-Tours
- Espace Alouette – Joué-lès-Tours
- Ecole République – Joué-lès-Tours

**Débloccage de fonds ligne de trésorerie** : le montant maximal de la ligne de trésorerie s'élève à 100 000 €. Un débloccage de 20 000 € a été effectué mardi 29 mai 2023. De nouveaux déblocages vont avoir lieu prochainement.

## PLPDMA, BIODECHETS ET AUTRES POINTS REDUCTION A LA SOURCE

- PLPPDMA

### POINT 6 – Conventonnement avec le SMIPE Val Touraine Anjou

M. le Président annonce que le SMIPE Val Touraine Anjou accepte de rejoindre la démarche d'élaboration d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) à portée départementale.

Touraine Propre finalise un conventonnement avec le SMIPE, qui devrait être validé lors de leur comité syndical du 26/06. Cette convention court jusqu'à la fin d'année 2023 et prend en compte les dépenses liées à l'élaboration du PLPDMA par Touraine Propre.

Un montant forfaitaire de 4 000 € a été retenu, car il a été établi à partir des coûts réels de la structure et permettra de faciliter les prévisions budgétaires.

A l'unanimité, le Comité syndical autorise M. le Président à signer la convention relative à l'élaboration du PLPDMA avec le SMIPE Val Touraine-Anjou.

M. MASSARD se demande ce qu'il adviendra une fois le SMIPE dissous.

M. le Président lui précise que sa dissolution interviendra le 31 décembre 2023, soit à la date de la fin de la convention. La compétence sera ensuite reprise par la CC TOVAL.

### POINT 7 – CONCERTATION PREVENTION (PLPDMA)

M. CHAUSSARD annonce que le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour la période 2024-2030 dont l'élaboration a été lancée en 2023 répond à des objectifs nationaux et régionaux de réduction à court terme des **Déchets Ménagers et Assimilés** (DMA) dans le département d'Indre-et-Loire.

En 2021, leur production avait baissé de 3,3% par rapport 2010, pour un objectif de 15% dès 2025.

Les principaux déchets qui constituaient le gisement de DMA en Indre-et-Loire, en 2021 étaient les suivants :

- **Ordures Ménagères Résiduelles** : 127 000 tonnes, soit 37% ;
- **Collecte sélective** (Papier, emballages, verre) : 60 000 tonnes, soit 17% ;
- **Déchets occasionnels** (collectés en déchetterie, dont le tout-venant, les déchets verts et les gravats) : 159 000 tonnes, soit 46%.

On peut également ajouter à ce total, les **Déchets d'Activité Economique** (DAE) qui sont en partie collectés par le service public de gestion des déchets : environ 173 000 tonnes/an.

Les objectifs de réduction de ces différents gisements ont été en partie validés dans l'étude SAGE, menée en 2022 par Touraine Propre.

Cependant, l'ensemble des déchets constituant les DMA n'ont pas encore fait l'objet d'arbitrage politique. Ces objectifs seront discutés au sein de la **Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES)** du PLPDMA dans les mois qui viennent.

Cette commission d'une soixantaine de personnes est constituée de 3 collèges :

- **Collectivités** : 19 élus représentés
- **Institutions** : 7-8 représentants de l'ADEME, de la Région, du Département, et des chambres consulaires
- **Acteurs locaux** : 21 associations représentées

L'organisation de cette concertation se fera grâce à l'appui de l'équipe projet (13 personnes) et d'une **prestation de facilitation** par l'Atelier K. Elle aura lieu à la **rentrée prochaine** sur 3 temps forts de travail collectif.

### **Il est encore temps de rejoindre le collège des collectivités.**

M. TRYSTRAM se déclare candidat pour être membre de la CCES dans le collège « collectivités » pour la CC Gâtine- Racan.

M. MASSARD annonce que M. BEL est également candidat pour être membre de la CCES dans le collège « collectivités » au titre du SMICTOM du Chinonais.

Mme AROCHE précise qu'il faut être vigilant au sujet des chiffres des périodes 2020-2022 en raison de la pandémie de COVID-19 et de l'inflation depuis un an et demi.

## • **BIODECHETS**

### **POINT 8 – EXPERIMENTATION BIO DECHETS**

Mme GUENEE explique que le déploiement des sites de compostage partagés se poursuit. L'ensemble du matériel (bacs, petits accessoires et signalétique) a été livré et les points suivants ont été installés :

- **Gâtine -Racan** (4 sites sur les 4 prévus) ;
- **Loches Sud Touraine** (8 sites sur les 8 prévus),
  - Intégration d'un 9<sup>e</sup> site situé à Manthelan (hors prestation ZDT au départ, mais à intégrer = volonté CCLST) ;
  - **Visite des 3 mois** :
    - 18/05/2023 pour Manthelan – très peu d'apport, certains sites fermés par manque de participants. ZDT et la CC LST vont essayer de redynamiser ces sites avec des animations scolaires et des apéros compost.
    - 09/05/2023 pour Betz-le-Château – bilan très positif, les sites fonctionnent très bien.

- **SMICTOM d'Amboise** (1 site sur les 7 prévus – pour Amboise (2 sites) et Château-Renault (3 sites), installation des sites courant juin) ;
- **Touraine Vallée de l'Indre ( territoire ex-CCVI)** (4 sites sur les 4 prévus) ;
- **SMICTOM du Chinonais (Chinon, Vienne et Loire)** (1 site sur les 2 prévus) ;
- **Touraine Est Vallées** (5 sites sur les 5 prévus) ;
- **Tours Métropole Val de Loire** (9 sites sur les 30 prévus – 11 sites en cours d'installation).

Le délai initialement prévu par l'ADEME, concernant l'installation de sites de compostage partagé a **pris fin le 25 mai dernier**. A la vue des différentes problématiques qui ont entraîné un retard dans cette installation, une prise de **contact a été faite avec l'ADEME le 5 juin 2023**, dans le but d'obtenir un **nouveau délai**. Leur réponse est en attente .

Mme GUENEE assure un suivi quotidien avec Zéro Déchet Touraine concernant le déploiement de ces sites de compostage sur le territoire de Touraine Propre.

A ce jour, 3 conventions n'ont pas encore été réceptionnées par Touraine Propre : SMICTOM Amboise, SMICTOM du Chinonais, et CCTVI.

M. MERAU justifie les difficultés rencontrées à Manthelan par le départ de l'animatrice qui en avait la charge.

Mme AROCHE relate que les installations se déroulent globalement bien, mais que quelques problèmes mineurs sont à signaler du côté de Saint-Cyr-sur-Loire et de Tours (quartier des Rives du Cher).

Mme PLOQUIN, qui a participé à plusieurs inaugurations en sa qualité de Vice-présidente du Syndicat, insiste sur les explications intéressantes délivrées par Zéro Déchet Touraine lors des installations de sites.

- **AUTRES POINTS REDUCTION A LA SOURCE**

### **POINT 9 – LIVR'LIBRE (octroi des bornes 2023 + suivi)**

M. le Président annonce que la commission du 18 avril 2023, a octroyé 8 nouvelles boîtes à livres « Livr'Libre » :

- **Joué-lès-Tours (3)** – Place de la Grange, Gare de Joué-lès-Tours, Parvis de l'école Blotterie ;
- **Ballan-Miré (1)** – La Square du Bicentenaire ;
- **Saint-Benoît-la-Forêt (1)** – à proximité de l'école ;
- **Tours (3)** – rue Charles Picart, Place Nicolas Frumaud, Square Mendelssohn.



Ces nouvelles bornes, fabriquées par l'ESAT de Bridoré, seront prêtes dans le courant du mois de juillet.

La commission de décembre 2022 avait également octroyé une boîte à livres au **Jardin des Pommiers de Joué-lès-Tours**. Celle-ci n'avait pas pu être installée lors de la dernière commande, elle sera donc mise en place très prochainement.

Pour information, la borne Livr'Libre « Montlouis-sur-Loire / Hironnelles » a été entièrement détruite à la suite d'un incendie le 12 juin dernier. Son remplacement est en cours d'étude par la commune et la communauté de communes.

### **POINT 10 – RETOUR TROPHEES Touraine Propre 2021/2022 (en 2023)**

M. le Président explique que le mercredi 7 juin dernier se tenait à Amboise la 14<sup>e</sup> cérémonie des Trophées organisée par le Syndicat avec le concours des chambres consulaires.

En tout, ce sont 19 initiatives locales en faveur de la prévention qui ont été récompensées. Près d'une centaine de personnes étaient présentes.

Les lauréats et les nominés sont les suivants :

#### **• Petites et moyennes entreprises**

Nominés : Imprimerie Lechat et Active pour la fabrication de sacs à partir d'anciennes bâches, situés à Tours.

Nominé : Le sens de la Vis, valorisation de chutes de bois pour la fabrication de nouveaux meubles, situé Tours.

Nominé : L'heureux cycle, réemploi de « vélos classiques » en « vélos électriques », situé à Bléré.

Nominé : ReparToursNTruck, réparation itinérante de matériels électroniques/objets, situé à Ballan-Miré.

Nominé : Le grenier de Mémé, réemploi de meubles anciens, situé à La Croix-en-Touraine.

Lauréat : La biscuiterie Ouro M. Nicolas BENARD et sa compagne Alison, fabrication de biscuits à partir de drêches de bière. Laboratoire situé à Château-Renault, vente des produits dans plusieurs espaces de ventes dans le département.

Lauréats : Tri 37, Alexandre ESTEVES et Valesens pour l'intégration d'un designer (Alexandre ESTEVES) au sein de la caverne tri-tout pour la valorisation de meubles, situé à Saint-Paterne-Racan.

#### **• Artisans-commerçants**

Nominé : Will You Marine me, vente responsable de fleurs locales, situé à Tours

Lauréat : Labo Muémosa, valorisation et réemploi de minéraux du bâtiment pour fabriquer des éléments artistiques, plus particulièrement de la mosaïque, situé à Saint-Pierre-des-Corps.

#### • Filière agricole

Nominé : La fromagerie Maurice, pour l'installation d'un méthaniseur sur leur exploitation agricole, situé à Neuilly-le-Brignon.

Lauréat : Brasserie Cyclope, fabrication et vente de bières bio et locales. Création d'un circuit court avec les agriculteurs.

#### • Collectivités

Lauréat : Saint-Avertin, organisation d'une semaine citoyenne par le conseil des jeunes de la commune

#### • Associations

Nominé : Les Vers de Tours, collecte de biodéchets à vélo, situé à La Riche.

Nominé : Comité des fêtes de Chédigny, pour la création d'un sapin écoresponsable en laine.

Nominé : « Les frigos solidaires » : l'Assolidaire Tourangelle 37 et l'Université de Tours pour l'installation d'un frigo solidaire à côté de la faculté.

Nominé : La P'tite Brosse pour la création et l'animation d'ateliers sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, le zéro déchet et la gestion des biodéchets, basée à Montlouis-sur-Loire.

Lauréat : La régie des quartiers, création et animation d'ateliers de réparation d'outils de jardin et d'électroménagers, située à Joué-lès-Tours.

#### • Etablissements scolaires

Nominé : Collège Pierre de Ronsard pour le réemploi de vélos à destination de jeunes Ukrainiens.

Lauréats : Lycée des métiers d'Arsonval, Pôle supérieur Sainte Marguerite, SG Design, Emmaüs, Le Cercle Digital, le CCC OD pour la création et la mise en place du projet Design engagé.

## **POINT 11 – STANDS**

Mme GUENEE relate que, depuis le retour du printemps, la saison des stands bat son plein.

A ce jour, 6 journées de sensibilisation ont eu lieu :

- **La Foire de Loches** – 8 et 9 avril ;
- **La fêtes de fleurs et des Abeilles à Fondettes** – 16 avril ;
- **Le Festival des roses à Chédigny** – 27 et 28 mai ;
- **Le village O Naturel à Saint-Aubin-le-Dépeint** – 11 juin

Les dates suivantes sont déjà annoncées :

- **CPAM de Tours** – jeudi 22 juin ;
- **La Fête de l'environnement à Semblançay** – 2 juillet ;

- Terres du Son à Monts – 8 et 9 juillet ;
- Caesarodunum à Tours – 26 et 27 août ;
- Le forum des associations de Montbazou – 3 septembre ;
- Le forum des associations de Reignac-sur-Indre – 10 septembre ;
- Touraine Logement – mercredi 20 septembre ;
- Au Tours des Possibles à Tours – 1 octobre.

Mme AROCHE annonce que moins de stands pourront être proposés en 2024 en raison du départ de Mme GUENEE qui sera remplacée sur cette mission par une apprentie en alternance.

## **POINT 12 – ANIMATIONS SCOLAIRES**

M. le Président explique que la consultation auprès des associations dans le cadre d'animations dans le milieu scolaire a eu lieu entre le 9 mars et le 11 avril dernier.

L'association **Zéro Déchet Touraine a remporté le marché**. Ces animations s'adressent aux élèves allant du CE2 au CM2. 4 ateliers seront proposés :

- Lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine et à la maison ;
- Compostage ;
- Traitement et gestion des déchets ;
- Les 5R (refuser, réduire, réutiliser/réemployer/réparer, rendre à la terre et recycler).

Elles se dérouleront entre le 18 septembre 2023 et le 20 décembre 2024.

Mme AROCHE revient sur la première réunion qui a été organisée avec Zéro Déchet Touraine pour ce projet. Une personne est dédiée à son suivi et à son animation.

M. GERARD souhaite connaître le nombre de classes sensibilisées.

Mme AROCHE lui répond que 30 le seront d'ici la fin de l'année, suivies de 70 autres en 2024.

## **POINT 13 – VISITES (propositions)**

M. le Président propose à son Bureau de reprendre les visites de sites. Nous pouvons vous proposer par exemple :

- Le centre de tri de Parçay-Meslay
- Tri 37
- Veloop
- Le Comptoir du réemploi et du recyclage à Orléans
- L'Unité de Valorisation Énergétique de Troyes

- La Fromagerie Maurice (méthanisation) à Neuilly-le-Brignon (37)
- La Boîte d'à Côté (Bléré)

M. TRYSTRAM propose d'y ajouter « La Fabrique d'Estime » située sur son territoire.

M. LUANCO serait intéressé pour visiter un site de production de CSR.

M. le Président suggère de se tourner vers les cimenteries locales.

Mme AROCHE propose que ces visites aient principalement lieu le vendredi fin de réunir le maximum de participants.

## QUESTIONS DIVERSES

### POINT 14 – FORMATION DES ELUS (propositions)

MM. CHAUSSARD et NAVARD proposent au Bureau et aux autres délégués du Syndicat, 2 nouvelles formations animées en interne :

- **Comprendre les enjeux « déchets » du territoire (1h)**, animé par Mathis NAVARD et Gautier CHAUSSARD ;
- **Atelier « Fresque du Climat » (3h)**, animé par Gautier CHAUSSARD.

N'hésitez pas à revenir vers nous si ces formats vous intéressent.

Mme AROCHE ajoute que l'association des maires d'Indre-et-Loire (AMIL) serait intéressée pour proposer aux élus la formation « comprendre les enjeux « déchets » du territoire ».

### POINT 15 – AUTRES QUESTIONS DIVERSES

- Prochain Comité syndical : mardi 26 septembre -18 h - lieu à définir

*10 octobre*

*Le Secrétaire*

*F. Gérard*

*[Signature]*



*N. Ghen*